

# Comité de Groupe du 23 juin 2015

**La délégation CGT :  
Thierry DUVERNAY - Nadia MASSON – Renée-Lise TALBOT**

**Présidence :  
Thierry MARTEL**

## DIRECTION GENERALE GROUPE

**Thierry Martel explique que l'assemblée générale de la semaine dernière était celle de fin de mandats pour un certain nombre de mandataires sociaux et de présidents.**

**Le président a été renouvelé et réélu de même que Thierry Martel. Christian COLLIN a souhaité compte tenu de son âge ne pas repartir pour un mandat de 6 ans. Un mandat sur une durée courte n'était pas envisageable. Ce dernier a donc décidé de faire valoir ses droits à la retraite (effective en début 2016) et son mandat n'a pas été renouvelé.**

Dans le cadre de Solvabilité 2 toute entreprise doit avoir à sa tête deux personnes comme dirigeants effectifs. Peuvent être éligibles à ce titre les présidents des Conseils d'Administration, directeurs généraux et directeurs généraux délégués. A GROUPAMA toutes les entreprises auront donc deux dirigeants effectifs composés du Président et du Directeur général.

Christian COLLIN retrouvait son statut de salarié par suspension de son contrat de mandataire. Il quitte donc l'entreprise sous son statut salarié avec les droits qui y sont attachés. Il cessera ses fonctions le 3 juillet au soir.

Pour renforcer la gouvernance deux directeurs généraux adjoints ont été nommés.

**Fabrice HEYRIES conserve donc son périmètre actuel et prend en charge en supplément la finance, l'audit et les risques.**

La stratégie rejoindra la direction digitale.

**Christian COCHENNEC prendra l'informatique et l'IARD.** Après 6 ans au sein de GROUPAMA LOIRE BRETAGNE, Thierry MARTEL a souhaité le faire bénéficier d'une mobilité groupe à un moment où la Caisse Régionale entame un cycle nouveau suite à la migration informatique. Son arrivée à la direction du groupe coïncide avec deux chantiers lourds :

- Quid du système informatique de GAN ASSURANCES ?
- G2S est sous le coup d'un audit qui a démontré que les coûts informatiques étaient supérieurs au marché. Il convient donc d'après la direction, de ramener le coût de G2S dans les normes marché.

Le remplaçant de Christian COCHENNEC n'est pas encore connu, le processus va s'ouvrir dans les jours à venir avec le Président de la Caisse Régionale.

En ce qui concerne l'organisation des services de Fabrice HEYRIES, l'information étant récente, celui-ci souhaite réfléchir à la meilleure organisation possible. A ce jour il a trois fonctions dont celle de DRH GSA, qu'il semble ne pas vouloir conserver. Pour le reste il ne peut pas en dire plus actuellement.

En ce qui concerne la nouvelle phase prévue par Thierry MARTEL pour le groupe, ce dernier indique qu'après des années difficiles en terme de bilan et de rentabilité opérationnelle, 2014 a marqué un tournant et porte les fruits des efforts fournis. En termes de bilan le groupe passe selon lui, solvabilité 2 et en termes de rentabilité, le groupe affiche un résultat en provenance directe des activités opérationnelles.

**2015 est donc une année consacrée à une réflexion sur l'avenir du groupe dès lors que les fondamentaux sont restaurés.**

Le groupe rentre dans une phase de redéveloppement avec cependant des capacités financières limitées. Thierry Martel veut que le groupe ait un moral de gagnant sur des objectifs porteurs de réussite et de rentabilité. Le contexte est cependant très difficile, compte tenu de l'objectif des banques de se renforcer sur le secteur de l'assurance, et compte tenu de l'arrivée du numérique.

**La croissance envisagée sera organique indique Thierry MARTEL, en partageant les moyens de production avec des partenaires, et en entrant dans un système de fonctionnement collaboratif.**

**A ce jour, GROUPAMA a la taille critique sur son marché domestique. Pour autant la concentration du secteur n'est pas terminée et c'est du à solvabilité 2. Groupama peut devenir un élément incontournable de la concentration sur le secteur mutualiste.**

**Le groupe a retrouvé toute sa place dans le monde mutualiste de par son adhésion au GEMA. Thierry MARTEL était invité à intervenir à la tribune de la Fédération Nationale de la Mutualité Française, ce qui démontre que GROUPAMA est reconnu comme entreprise mutualiste à part entière.**

**Groupama peut donc contribuer au renforcement du monde mutualiste.**

En 2003 la Caisse Centrale a fusionné au sein de la SA. Pour autant la loi a donné à GROUPAMA SA, la forme juridique d'une entreprise de tête de sociétés mutualistes.

Ces dispositions sont incontournables puisque une SGAM, Société de Groupe d'Assurance Mutuelle, ne peut être mise en œuvre du fait des activités de réassurances de GROUPAMA SA.

**Pour l'instant Thierry MARTEL indique que la modification des structures de GROUPAMA n'est pas à l'agenda.**

**Mais il indique aussi que les enjeux auxquels le groupe aura à faire face sont importants et qu'il faut rester vigilants et que rien n'est immuable en conséquence.**

**Au niveau de l'emploi, Thierry MARTEL indique qu'il n'est pas dans une logique de réduction absolue des emplois, pour autant, il considère que conserver des emplois qui détruisent de la valeur ajoutée met l'entreprise en péril.**

**Il faut, selon lui, arrêter de subventionner des personnes qui ne contribuent pas à la réussite du groupe.**

**L'emploi ne sera pas réduit si les entreprises créent de la rentabilité et du développement.**

## SOLVABILITE 2

Le groupe se prépare depuis plusieurs années au passage à solvabilité 2.

Les mesures transitoires qui permettent un lissage sur 16 ans des provisions techniques de Groupama Gan Vie, font actuellement l'objet d'un dossier d'homologation auprès de l'Autorité de Contrôle Prudentiel et de Résolution.

Ce dossier concerne Groupama Gan VIE mais aussi toutes les entités du groupe. D'une part les Caisses Régionales qui sont actionnaires du groupe, mais aussi les filiales France en raison de l'intégration fiscale.

Le groupe a entrepris plusieurs actions pour passer la barre de solvabilité 2 dont l'émission de certificats mutualistes.

### Compte tenu des périodes transitoires, le groupe devrait passer Solvabilité 2.

A ce jour, y compris l'ACPR l'Autorité de Contrôle Prudentiel et de Résolution, indique Thierry MARTEL, personne ne connaît l'ensemble des tenants et des aboutissants de solvabilité 2.

L'ACPR ne sait pas dire quel est le ratio de couverture de GROUPAMA SA, ni les méthodes de calcul de ce dernier. La matière Solvabilité 2 est en cours de construction, rien n'est figé.

Thierry MARTEL indique en sus que toutes les Caisses Régionales, passent les tests de solvabilité 2.

La banque centrale européenne, est rentrée dans une logique de remontée de l'inflation aux alentours de 2%. Si les taux d'intérêts ne remontent pas aux alentours de 4% dans 16 ans, l'Allemagne ne passe pas solvabilité 2.

**Thierry Martel préférerait une remontée des taux d'intérêts relativement rapide, aux alentours de 2,5%, puis une stagnation en dessous des taux moyens. Une remontée à 4% de manière rapide poserait effectivement bien des soucis.**

**En ce qui concerne les Caisses Régionales, le traité de réassurances va être rééquilibré sans pour autant être refondu totalement.**

**La solidarité financière au sein du groupe est essentielle compte tenu du fait que GROUPAMA est reconnu comme un groupe prudentiel. Celle-ci doit jouer tant entre les Caisses que des Caisses vers GROUPAMA SA.**

**La transformation de GROUPAMA SA en caisse de réassurances exclusivement est quasiment impossible compte tenu de la loi qu'il faudrait modifier.**

**En ce qui concerne la nouvelle organisation de GAN ASSURANCES, elle vient du fait que cette entreprise n'a pas la taille critique au niveau local mais uniquement au niveau national.**

## NOMINATIONS

**Christelle Péchier** est nommée directeur Marketing offres à Groupama SA. Directement rattachée à Nelly Brossard, directeur Marketing et Distribution au sein de la direction Assurance, Banque et Services, elle a pris/ prendra ses fonctions le 4 mai.

**Jean-François Garin** rejoindra le groupe comme directeur général de Groupama Gan Vie. **Directement rattaché à Thierry Martel**, directeur général de Groupama SA, il prendra ses fonctions le 1er septembre prochain. Il aura également la responsabilité de la coordination de Gan Patrimoine et de Gan Prévoyance.

**Guillaume Pierron** est nommé directeur Finance, Technique et Affaires générales à Groupama Gan Vie.

**Laurence Bauduin** est nommée directeur de l'établissement du Nord à Groupama Nord-Est.

**Thomas Lausdat** est nommé responsable Pilotage, ADV et Marketing au sein de Groupama Grand Est.

**Clotilde Norlöff** est nommée directeur commercial au sein de Groupama Épargne Salariale à compter du 1er mars 2015.

## INTERNATIONAL

Sur l'international, le **VIETNAM** a été cédé avec une petite plus-value. Cette filiale n'avait pas réussi à donner les fruits escomptés.

Cette filiale a été cédée à des Tunisiens.

Sur la **CHINE**, GROUPAMA a fait l'objet d'une enquête sur la manière dont le marché avait été attribué car le marché agricole est très encadré compte tenu des subventions. Groupama sera sûrement sanctionné, mais cette sanction ne devrait pas s'appliquer pour les prochaines récoltes.

Pour Thierry MARTEL, il faut rester en CHINE en préservant les intérêts de GROUPAMA.

## CERTIFICATS MUTUALISTES

La loi sur l'économie sociale et solidaire a créé un nouveau mode de financement des organismes mutualistes et paritaires, c'est le certificat mutualiste.

3 enjeux pour le groupe et les caisses régionales

- Renforcer les fonds propres et la solidité financière du groupe
- Renforcer les liens entre sociétaires et Caisses régionales
- Créer une dynamique collective mutualiste.

L'ambition émettre 500 millions d'euros de certificats.

La logique de commercialisation sera différente de celle pratiquée dans les banques. Les certificats GROUPAMA seront sans droit de gouvernance. Le statut de sociétaire ne sera pas attaché à la détention de certificats mutualistes.

Tous les statuts des Caisses Régionales seront mis en conformité avec la loi.

## EFFECTIFS

Les effectifs à fin mai 2015 sont stables par rapport à la fin de l'année 2014.

150 personnes ont quitté le groupe. Les 2/3 sont des Contrats à Durée Déterminés des Caisses Régionales notamment employés sur

Groupama Loire Bretagne dans le cadre des travaux Magellan. 1/3 sont des salariés de Groupama Supports et Services.

**Ce sont 919 salariés qui ont quitté le groupe en un peu plus de deux ans.**

## DIVERS

Il n'y a pas eu de modification du périmètre du groupe depuis le dernier comité de groupe.

Une question diverse concerne l'annonce du président de la république par rapport aux retraités qui pourront rester sur leur contrat complémentaires frais de soin entreprises.

Thierry MARTEL indique qu'entre les déclarations du président et la réalité il y a beaucoup de marge. En fait, l'article 4 de la Loi EVIN, existe et traite de ce sujet mais est inopérant. L'objet serait donc peut être de le revoir.



**COMITE  
ET  
DE  
PROG  
M**

**P  
O  
U  
R  
L  
A  
C  
G  
T**

L'avenir du groupe va s'écrire en partie en 2015 dans un contexte de concentration du marché de l'assurance auquel GROUPAMA n'échappera pas.

Partenariats, mise en commun de moyens, réductions d'effectifs, augmentation de la productivité, voilà ce qui attend les salariés dans un groupe aux moyens financiers limités et dont le Directeur Général, affirme qu'il ne « subventionnera » plus les salariés qui détruisent de la valeur ajoutée et ne font pas d'efforts.

Mis en parallèle des lois MACRON et REBSAMEN, ce sont sans aucun doute, contre des reculs sociaux sans précédent qu'il nous faudra agir au sein des entités de GROUPAMA.

Ce sont nos emplois, nos salaires, notre socle social et nos conditions de travail qu'il nous faudra défendre collectivement.

Car ne nous leurrions pas, les résultats obtenus dans les entités et qui prévalent au versement d'intéressement ne sont pas dus à la reprise du développement sur notre cœur de métier, mais majoritairement à l'aliment tarifaire.

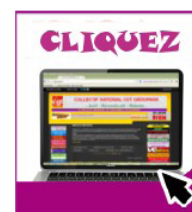
Ce levier trop souvent utilisé éloigne le groupe du positionnement du marché et lui fait perdre du portefeuille. Les frais généraux, dont les frais de personnel sont donc un levier sur lequel la direction appuiera sans hésitation pour améliorer les résultats du groupe.

**PROCHAIN COMITE DE GROUPE LE 30 OCTOBRE 2015**



**INFORMATIONS, ACTUALITES GROUPAMA  
CONNECTEZ-VOUS SUR LE SITE CGT GROUPAMA**

**www.cgtgroupama.fr**



**Prendre contact avec la CGT**

**Nom**

**Prénom**

**Adresse**

**Code postal**

**Ville**

**Téléphone**

**Courriel**

@

**COLLECTIF NATIONAL CGT GROUPAMA**

Adresse correspondance : Immeuble diamant B

16 rue de la République 92800 PUTEAUX - sig.cgt@groupama.com - 01 70 94 26 95